

# Le Feuillu

Vol.1 #2. fév. 2022



*Saint-René*

## **POUR** nous joindre

### **Municipalité de Saint-René**

778, route Principale  
Saint-René, Québec  
G0M 1Z0

**Téléphone : 418 382-5226**

**Courriel : dg@st-rene.ca**

### **Horaire de bureau**

**Les heures d'ouverture du bureau municipal sont :**

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 11 h 30

*« Ceux qui rêvent éveillés ont conscience  
de mille choses qui échappent à ceux  
qui ne rêvent qu'endormis »*

*Edgar Allan Poe*

# MOT du maire

Bonjour,

Tout d'abord, je veux féliciter les promoteurs du journal Le Feuillu. Ce moyen de communication permettra de mieux renseigner les citoyennes et citoyens de Saint-René.

Comme vous le savez sans doute, la municipalité avait déposé deux projets de réfection des routes au ministère des Transports, soit :

1. Rue Principale, petit Rang 2, route de Saint-Martin et 5<sup>e</sup> Rang- coûts estimé : 3 498 162 \$

2. 5<sup>e</sup> Rang de la route Principale à la maison Gilles-Carle- coûts estimés : 2 266 599 \$

Dans une lettre datée du 20 décembre 2021, le ministère des Transports informait la municipalité que ces deux projets n'avaient pas été retenus. Nous allons continuer à travailler fort pour l'avancement de ces projets.

Après plusieurs appels d'offres et plusieurs communications avec des citoyens concernant l'embauche d'un 2<sup>e</sup> employés pour la saison hivernale et n'ayant pas reçu d'offres, le conseil municipal a retenu les services de déneigement d'Excavation Transco pour une partie des rues municipales et de Jean-Yves Maheux et Fils pour les cours des bâtiments municipaux.

D'autres informations suivront dans la prochaine parution du journal Le Feuillu.

Jean-Guy Deblois  
Maire

## TAXATION 2022

		Taux	2022	Taux	2021
REVENUS	Taxes générales sur la valeur foncière	0,73\$/100\$	678 451 \$	0,674\$/100\$	602 651 \$
	Taxes générales pour le service de la dette	0,044\$/100\$	40 893 \$	0,13\$/100\$	116 471 \$
	Taxes sur les matières résiduelles	194,3\$ / porte	72 280 \$	176,50\$ / porte	61 443 \$
	Taxes égouts (dette)		53 900 \$		33 170 \$
	Utilisation de l'usine de filtration		25 178 \$		28 500 \$
	Utilisation générale de l'usine de filtration	0,013\$/100\$	11 500 \$		
	Transferts gouvernementaux		307 521 \$		292 986 \$
	Autres revenus de source local		166 390 \$		152 349 \$
APPROPRIATION DE SURPLUS			17 320 \$		
DÉPENSES	Administration générale		254 450 \$		226 953 \$
	Sécurité publique		139 792 \$		114 501 \$
	Transport routier		366 966 \$		364 995 \$
	Hygiène du milieu		156 270 \$		116 012 \$
	Urbanisme et développement économique		15 821 \$		14 053 \$
	Loisirs et culture		83 541 \$		87 827 \$
	Frais de financement		251 538 \$		308 229 \$
	Fonds de dépenses en immobilisation		87 735 \$		55 000 \$
APPROPRIATION ACTION INVESTISSEMENT			17 320 \$		

  

Versements des comptes de taxes	
1er: 2022-03-31	3e: 2022-07-31
2e: 2022-05-31	4e: 2022-09-30

## CONSIGNES À RESPECTER pour le déneigement

**Afin de faciliter le déneigement et d'éviter les incidents, la municipalité demande à ses citoyens de respecter ces consignes :**

- Lors de la cueillette de recyclage et d'ordures, nous vous demandons de mettre votre bac sur le bord de votre entrée et non sur l'accotement pour ainsi éviter que le véhicule de déneigement le percute lors du déneigement (laisser de la place pour le remblai de neige);
- Éviter de stationner votre véhicule dans les rues en tout temps surtout en période de déneigement;
- Éviter de pousser la neige dans les fossés. Vous pourriez être responsable de dégâts d'eau chez vous et chez un voisin lors

du dégel ou d'une crue d'eau. Il est très important de laisser les deux extrémités de votre ponceau dégagé afin de faciliter l'écoulement de l'eau. La neige qui s'accumule en raison des précipitations et du dégagement de la charrue n'occasionne pas de problème. Si vous utilisez un service de déneigement, svp l'aviser de ne pas pousser la neige dans votre fossé ou celui face à votre résidence.

Merci à tous pour votre habituelle collaboration!

## CONCOURS

# Cotiser à son REER/CELI, c'est gagnant

### 8 prix de 2 500 \$ à gagner

Pour réaliser vos projets, cotisez à un REER ou à un CELI d'ici le 1<sup>er</sup> mars 2022 inclusivement.

Vous courez la chance de gagner l'un des 8 prix de 2 500 \$\*.

Tous les détails à [desjardins.com/concours-reer-celi](http://desjardins.com/concours-reer-celi)

\*Aucun achat ni contrepartie requis. Concours ouvert du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> mars 2022 inclusivement aux membres d'une caisse Desjardins du Québec ou de la Caisse Desjardins Ontario. Credit Union Inc. Valeur totale des prix : 20 000 \$. Huit tirages auront lieu aux dates suivantes : les 13, 20 et 27 janvier, les 3, 10, 17 et 24 février, et le 10 mars 2022. Certaines conditions s'appliquent. Détails et règlement disponibles au [desjardins.com/concours-reer-celi](http://desjardins.com/concours-reer-celi).



**CENTRE DENTAIRE**  
**Saint-Martin & Saint-Gédéon** inc.

**Dre Karen Mathieu, DMD, chirurgienne dentiste**

91, 1<sup>re</sup> Avenue Est, Saint-Martin  
**418 382-DENT (3368)**

159, 7<sup>e</sup> Rue Sud, Saint-Gédéon-de-Beauce  
**418 582-DENT (3368)**



*Heures d'ouverture*

Lundi-Mardi: Fermé  
Merc.: 6 h à 13 h 30  
Jeudi à Samedi: dès 6 h  
Dimanche: dès 7 h

815, rue Principale, St-René

**418 382-3595**  
**418 313-0958**

[www.restoparc2000.com](http://www.restoparc2000.com) 

# Appel de candidatures



Votre caisse a lancé un appel de candidatures afin de pourvoir un ou des postes au sein de son conseil d'administration.

Renseignez-vous à la Caisse ou visitez son site au [www.desjardins.com/81520157](http://www.desjardins.com/81520157) pour prendre connaissance de cet appel et connaître tous les détails.

L'appel de candidatures débutera le 17 janvier 2022 et demeure ouvert pendant une période de 20 jours.

 **Desjardins**  
Caisse du Sud  
de la Chaudière

# VIDANGE de fosses septiques 2022

Pour la vidange de votre fosse, vous devez vous inscrire à l'avance.

Aucun appel ou lettre ne vous sera acheminé.

Prix pour 2022 :

• Vidange : 220.86\$

Frais supplémentaires (si applicables) :

• Déplacement hors calendrier : 100\$ (plus taxes) PRIX CHANGÉ LE 14 MAI 2021

• Déplacement inutile : 75\$ (plus taxes)

• Déplacement en urgence : 100\$ (plus taxes)

**Dates prévues pour la municipalité de Saint-René :**

**\*\*30 mai au 3 juin / 6 au 10 juin 2022\*\***

La vidange de votre fosse septique se fera entre le lundi et le vendredi des semaines prévues.

**Comment vous inscrire pour la vidange de votre fosse :**

• Par courriel : fosse@vsjb.ca

• Par téléphone au 418 397-8479 (message sur boîte vocale en tout temps);

• Par téléphone au 418 226-5300 (du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h à midi).

## SAVIEZ-VOUS que ?

### Sondage concernant la bibliothèque de Saint-Martin/Saint-René

#### 1. Veuillez sélectionner votre catégorie d'âge

- 18 ans \_\_\_\_\_

18-34 ans \_\_\_\_\_

35-54 ans \_\_\_\_\_

55 ans + \_\_\_\_\_

#### 2. En moyenne, à quelle fréquence visitez-vous les bibliothèques publiques ?

hebdomadaire \_\_\_\_\_

mensuel \_\_\_\_\_

trimestriel \_\_\_\_\_

annuel \_\_\_\_\_

jamais \_\_\_\_\_

#### 3. Veuillez sélectionner les plages horaires préférées d'ouverture de la bibliothèque

	matin	après-midi	soir
lundi	_____	_____	_____
mardi	_____	_____	_____
mercredi	_____	_____	_____
jeudi	_____	_____	_____
vendredi	_____	_____	_____
samedi	_____	_____	_____
dimanche	_____	_____	_____

#### 4. Quelle importance accordez-vous aux services suivants ?

	très important	important	pas important
Emprunter des livres, du matériel de référence, etc	_____	_____	_____
Ressources numériques sur le site Réseau Biblio ( <a href="https://www.reseaubibliocnca.qc.ca/fr">https://www.reseaubibliocnca.qc.ca/fr</a> )	_____	_____	_____
Activités organisées par la bibliothèque	_____	_____	_____

**Vous pouvez retourner votre réponse par courriel à dg@st-rene.ca ou découper le sondage et le retourner à la petite boîte à côté de la porte en arrière de la salle municipale. Des podomètres (quantité limitée, premier arrivé, premier servi) à donner pour remercier la participation.**

## **PRÉVENIR LES FEUX DE CHEMINÉE**

Pour les services d'incendies du Québec, chaque hiver apporte son lot de feu de cheminée.

Même si ce genre d'incendie semble banal, il peut très rapidement dégénérer en incendie majeur et causer plusieurs dizaines de milliers de dollars de dommage, voir même, la perte totale de votre résidence.

Pour prévenir les feux de cheminée, rien de plus facile, quelques heures d'entretien suffisent pour passer l'hiver en sécurité.

## **Entretien de la cheminée et du conduit de fumée**

En plus du ramonage de la cheminée et le nettoyage du conduit de fumée en début ou fin de saison, vérifiez ces derniers au moins une fois par mois et idéalement, refaire le ramonage complet de la cheminée et du conduit de fumée en milieu de saison. Soit, à la fin janvier ou plus souvent si nécessaire.

Certains appareils de chauffage rebrûlant leur gaz ont tendance à s'encrasser plus rapidement ce qui peut empêcher la cheminée de tirer adéquatement. Il est donc très important de suivre le guide du fabricant de l'appareil. Si vous ne l'avez pas, il est facilement consultable sur leur site internet ou en communiquant avec eux.

## **Disposition des cendres**

Les cendres de votre appareil de chauffage au bois représentent un fort risque d'incendie si vous n'en disposez pas de la bonne façon. Vous devez déposer les cendres dans un contenant en métal de style chaudière et les sortir immédiatement à l'extérieur. Le contenant doit être éloigné d'au minimum 1 mètre de tout ce qui peut être combustible et si vous devez en disposer aux vidanges, attendre au minimum 7 jours avant de les mettre dans un sac de plastique, une boîte de carton ou directement au bac.

En suivant ces quelques conseils, vous pourrez profiter en toute sécurité de la chaleur qu'apporte un système de chauffage à bois.

*Stéphane Maheux*

Directeur du service Incendie  
St-Martin / St-René & St-Théophile



Société d'habitation du Québec

## PROGRAMME RÉNORÉGION



### POUR INFORMATION

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME RÉNORÉGION, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC VOTRE MUNICIPALITÉ OU VOTRE MRC

Si vous souhaitez obtenir de l'information complémentaire, vous pouvez communiquer avec la Société d'habitation du Québec.

Téléphone : 1 800 463-4315

Courriel : [infoshq@shq.gouv.qc.ca](mailto:infoshq@shq.gouv.qc.ca)

Site Web : [www.habitation.gouv.qc.ca](http://www.habitation.gouv.qc.ca)

## UNE MAISON DE 1950 ET MOINS ?

DES TRAVAUX EXTÉRIEURS À EFFECTUER ?  
UN CACHET PATRIMONIAL À CONSERVER ?

Obtenez les services  
et l'expertise d'une  
architecte **pour 100\$**  
(valeur de 800\$).

- Accès à l'expertise professionnelle de la firme **Marie-Josée Deschênes architecte inc.** mandatée afin de mieux orienter vos décisions avant d'amorcer des travaux extérieurs sur une demeure patrimoniale
- Évaluation des étapes à réaliser, proposition d'esquisses et estimation budgétaire des travaux



Municipalité régionale de comté de Beauport - Saint-Jean  
418 228-8418, #142

AVANT



APRÈS



CAPCHA  
Centre d'habitation patrimoniale de Québec-Appalaches

POUR INFORMATION:

[www.capcha.ca](http://www.capcha.ca) ou [info@capcha.ca](mailto:info@capcha.ca)



Saint-René

## RÈGLEMENT PATINOIRES EXTÉRIEURES



Saint-René

Ouverture : Lundi au Jeudi 18h00-20h00 - Vendredi 18h00-21h00  
Samedi 13h00-21h00 - Dimanche 13h00-20h00

1. Le port d'un casque avec visière, de gants et d'un protège-cou est fortement recommandé pour les hockeyeurs et les patineurs.
2. La nourriture et la boisson sont interdites sur la patinoire.
3. Il est interdit de plonger volontairement sur la glace et, également, de rester couché sur la patinoire.
4. La bousculade est interdite PARTOUT.
5. En ce qui a trait au patinage libre, veuillez circuler dans la même direction
6. Sur la patinoire, nous acceptons seulement les participants avec des patins ou des souliers de hockey bottine.
7. Sur les aires de patinage libre, les bâtons de hockey et rondelles sont interdits.
8. À l'exception des périodes locatives, l'alcool est interdit sur les lieux.
9. Aucun animal n'est accepté sur la patinoire.
10. La musique est interdite après les heures de fermeture
11. Après 3 avertissements, interdire de venir pour 1 semaine.
12. En cas d'accident grave et/ou de blessure (personne inconsciente, coupure ou autre) avertissez le responsable de surveillance sur place. Une trousse de premiers soins est disponible au Centre de Loisirs.
13. Les bris d'équipement, les installations endommagées, ou les dangers potentiels doivent être référés immédiatement au responsable de surveillance sur place.
14. La patinoire peut être fermée dû à la mauvaise condition de la glace, ou pour toutes autres raisons de sécurité.
15. Veuillez déposer les pelles à la place prévue à cet effet après utilisation.
16. Il est important de respecter les heures de fermeture de la patinoire.
17. Veuillez garder les lieux propres tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Centre de Loisirs.
18. Nous ne sommes pas responsables pour les accidents.

# FÉVRIER 2022

dim	lun	mar	merc	jeu	ven	sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

**Récupération**

**Ordures**

**Bibliothèque Saint-Martin**  
 Lundi - merc. : 18 h 30 à 20 h 30  
 Jeudi : 13 h à 15 h  
 Samedi : 9 h 30 à 11 h 30

**Pleine lune:**  
16 février 2022

**Séance du conseil**

## AVIS public

### QUESTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL À HUIS CLOS

**AVIS PUBLIC** vous est par la présente donnée que la Municipalité de Saint-René, pour donner le maximum d'informations à la population alors que le conseil siège à huis clos, en raison de la pandémie et que le public n'est pas admis aux séances.

Les séances du conseil municipal peuvent maintenant être écoutées en audio. Celles-ci seront disponibles dans les 24 à 48 h suivant la séance sur le site web de la Municipalité ([www.st-rene.ca](http://www.st-rene.ca)).

Les citoyens qui le souhaitent peuvent cependant poser leur question par courriel à [dg@st-rene.ca](mailto:dg@st-rene.ca).

Donné à Saint-René, ce 10<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2022

Fanhui KONG, d.g/s.t.

### Certificat de publication

Je soussigné, Fanhui KONG, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-René, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public sur le site internet de la Municipalité. De plus une copie de l'avis a été affichée dans le babillard prévu à cet effet.

Donné à Saint-René, ce 10<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2022

Fanhui KONG, d.g/s.t.

## APPEL DE CANDIDATURES PRIX DU PATRIMOINE

Régions de la Capitale-Nationale  
et de la Chaudière-Appalaches

Candidatures acceptées entre  
le 10 janvier et le 1er mars 2022

Formulaire en ligne  
[prixdupatrimoine.ca](http://prixdupatrimoine.ca)

**LES PRIX DU PATRIMOINE**  
Régions de la Capitale-Nationale  
et de la Chaudière-Appalaches

## NOMINATION REPRÉSENTANT COMITÉS ET RESPONSABILITÉS

**ATTENDU QUE** le nouveau conseil a été élu;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Sylvain Veilleux et résolu à l'unanimité des membres présents,

**QUE** les responsabilités des membres du conseil soient les suivantes :

Voirie(route)	Michaël Lessard-Lacroix	Sécurité des bâtiments	Daniel Bégin
Comité des loisirs Parcs et terrains de jeux	Kathie Veilleux Sébastien Parent Michaël Lessard-Lacroix	Protection contre incendies	Jérôme Beaudoin
Patinoire	Michaël Lessard-Lacroix	Comité traitement des eaux	Jean-Guy Deblois
Maire Suppl.	Sylvain Veilleux	Développement urbanisme	Steve Gagné
Régie inter. Mun.	Sylvain Veilleux	Sécurité civile (Plan mesures d'urgence)	Sylvain Veilleux Michaël Lessard-Lacroix
Animaux (plaintes, règlements)	Steve Gagné	Comité embellissement	Daniel Bégin Kathie Veilleux
Employées (Ressours Humaines)	Steve Gagné	Travaux publics	Michaël Lessard-Lacroix
Signalisations	Sylvain Veilleux	Substitut (RICBS)	Michaël Lessard-Lacroix
Infrastructure municipale (Édifices municipaux, entretiens)	Michaël Lessard-Lacroix	Protection environnement	Steve Gagné
Comité consultatif d'urbanisme (CCU)	Steve Gagné	Déneigements	Michaël Lessard-Lacroix
Finances (Budget et suivis financiers)	Daniel Bégin	Organismes Communautaires	Steve Gagné
Communication (page web et Media)	Sébastien Parent	Médias sociaux	Sébastien Parent
Bibliothèque	Daniel Bégin	Matières résiduelles et recyclables	Sylvain Veilleux
Politique Mada et Famille	Daniel Bégin Kathie Veilleux	Culture	Steve Gagné
Journal de St-René	Daniel Bégin	Implantation sans papier	Sébastien Parent
Logo (Applications de Logo)	Daniel Bégin	Support informatique	Sébastien Parent
Équipements roulants	Michaël Lessard-Lacroix		